

# COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 21 JANVIER 2019

## BUDGETS

### Décision modificative n° 2 - Budget Principal

Le budget primitif 2018 est modifié comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
Chapitre 014		
Compte 73916 Prélèvements au titre de la Contribution RFP	+ 16 000	
Chapitre 65		
Compte 65548 autres contributions	- 10 000	
Chapitre 66		
Compte 66111 Intérêts réglés à l'échéance	- 6 000	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :  
APPROUVE la décision modificative au budget telle que présentée.

### Budget Principal 2019 - Ouverture anticipée de crédits

Dans la limite du quart du montant des crédits ouverts au budget primitif 2018, afin de pouvoir régler les factures d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2019, une ouverture anticipée de crédits est faite pour les dépenses d'investissement suivantes :

CHAPITRE	COMPTE	LIBELLE	MONTANT
20	202	Frais liés à la réalisation des..	2 500 €
	2031		2 500€
21	2135	Frais d'études	69 790€
23	2313	Installations générales, agencements, ...	25 000€
	2315	Constructions Installations, matériel et outillage ...	87 500€

### Budget Parking Patinoire 2019 - Ouverture anticipée de crédits

Dans la limite du quart du montant des crédits ouverts au budget primitif 2018, afin de pouvoir régler les factures d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2019, une ouverture anticipée de crédits est faite pour les dépenses d'investissement suivantes :

CHAPITRE	COMPTE	LIBELLE	MONTANT
21	2135	Installations générales, agencements, ...	750 €

**Budget Eau Assainissement 2019 - Ouverture anticipée de crédits**

Dans la limite du quart du montant des crédits ouverts au budget primitif 2018, afin de pouvoir régler les factures d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2019, une ouverture anticipée de crédits est faite pour les dépenses d'investissement suivantes :

CHAPITRE	COMPTE	LIBELLE	MONTANT
21	2156	Matériel spécifique d'exploitation	881 €

**Subvention 2018 Parking Patinoire**

Approbation du versement de la subvention communale de 63 500 €, somme prévue au budget primitif 2018 du budget principal.

**Subvention 2018 OFFICE DE TOURISME**

Approbation du versement de la subvention communale de 550 000 €, somme prévue au budget primitif 2018.

**Recensement de la population**

La dotation forfaitaire de recensement allouée par l'INSEE va être reversée aux agents en charge des opérations de recensement

Elle sera partagée à part égale entre le coordonnateur et les agents recenseurs et versée par augmentation ponctuelle de l'IFSE.

**Convention CCO RSP**

Une convention de prestation de services va être passée entre la CCO et les communes de la Vallée de l'Eau d'Olle formalisant les modalités de gestion de l'Agence Postale Intercommunale et de l'antenne de la maison des services publics.